



BULLETIN D'INSCRIPTION

Coordonnées de l'enfant

NOM :

Prénom :

Né(e) :

Age : Sexe : F/M

En classe de :

N° CAF : QF:.....

N° MSA: QF:.....

(*) Quotient Familiale

NOM et Adresse Du responsable de l'enfant

.....

.....

.....

Tél :

Email :

NOM et Adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Tél :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du règlement des séjours et m'engage à les respecter sans restriction.

A.....le..... Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION :

- Une fiche d'inscription complétée et signée.
- Une attestation d'assurance valable pour toute l'année scolaire 2021/2022
- Une fiche sanitaire complétée et signée valable toute l'année scolaire 2021/2022
- Une attestation du médecin certifiant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou copies du carnet de santé.



Une fois l'inscription effectuée, tout désistement à moins de 8 jours sera facturé et ce, quelque soit la raison sauf maladie, sur présentation d'un certificat médical.



Accueil Collectif de Mineurs

Communauté de Communes Val de Cher Controis
Antenne de SAINT-AIGNAN

Le bureau se situe à la
MAISON DES JEUNES
41 110 SAINT-AIGNAN
Mercredis
2021/2022



Tél : 06-12-71-76-76
Mail : sgautier@val2c.fr

L'Accueil de Loisirs a lieu dans l'école Primaire aux 2 et 6 rue Victor Hugo à St-Aignan.
 Il fonctionne de 9h00 à 17h00 (goûter de 16h30 à 17h00).
 Une garderie est mise en place de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.
 Le mercredi, vous pouvez joindre à tout moment l'équipe d'animation
 Au numéro suivant : 06-12-71-76-76

EQUIPE D'ANIMATION

3-6 ans
(PS/MS/GS)



6-8 ans
(CP/CE1/CE2)



9-12 ans
(CM1/CM2)



PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAL DE CHER CONTROIS

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs communautaire est élaboré par la commission enfance jeunesse puis validé par le conseil communautaire. Il s'adresse à l'équipe de direction de l'accueil de loisirs qui ensuite avec l'équipe d'animation élabore un projet pédagogique.

Ce dernier doit respecter les objectifs du projet éducatif tout en tenant compte des différentes périodes d'intervention. En effet, même si le public et les lieux d'animations restent les mêmes, il est important d'adapter la méthode au rythme de la vie de l'enfant.

Rappel des objectifs éducatifs :

● Apprendre à vivre ensemble

Objectifs pédagogiques :

Apprendre la vie de groupe
 Favoriser l'entraide par la mixité d'âge
 Promouvoir auprès de l'enfant le sens du respect



● Respecter les rythmes de vie de l'enfant en vacances

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme
 Donner à l'enfant la possibilité de choisir



● Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs pédagogiques :

Offrir un accès à la culture
 Développer la créativité et la curiosité de chaque enfant
 Assurer la sécurité affective, physique et moral de l'enfant
 Découvrir un nouvel environnement



La date limite d'inscription est fixée au mercredi qui précède

QUOTIENT	TARIF A LA JOURNEE, goûter, repas sorties incluent	
	Communauté de Communes Val de Cher Controis	Hors Communauté de Communes Val de Cher Controis
≤ 350	7,22 €	15,00 €
≤ 700	8,38 €	15,80 €
≤ 1050	9,54 €	16,60 €
≤ 1400	10,70 €	17,40 €
≤ 1750	11,86 €	18,20 €
> 1750	13,02 €	19,00 €

CALENDRIER 2021/2022

SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DECEMBRE 2021		JANVIER 2022	
Mercredi 01		Mercredi 06		Mercredi 03	VS	Mercredi 01		Mercredi 05	
Mercredi 08		Mercredi 13		Mercredi 10		Mercredi 08		Mercredi 12	
Mercredi 15		Mercredi 20		Mercredi 17		Mercredi 15		Mercredi 19	
Mercredi 22		Mercredi 27	VS	Mercredi 24		Mercredi 23	VS	Mercredi 26	
Mercredi 29						Mercredi 30	VS		
FEVRIER 2022		MARS 2022		AVRIL 2022		MAI 2022		JUIN 2022	
Mercredi 02		Mercredi 02		Mercredi 06		Mercredi 04		Mercredi 01	
Mercredi 09	VS	Mercredi 09		Mercredi 13	VS	Mercredi 11		Mercredi 08	
Mercredi 16	VS	Mercredi 16		Mercredi 20	VS	Mercredi 18		Mercredi 15	
Mercredi 23		Mercredi 23		Mercredi 27		Mercredi 25		Mercredi 22	
		Mercredi 30						Mercredi 29	
								Mercredi 06/07	

Les inscriptions se font pour la journée complète. Une garderie est mise en place de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. Pour l'organisation la meilleure possible, veuillez SVP nous indiquer les heures d'arrivée et de départ..... approximatives. Merci